

La Liste du Bourgmestre de Jette : c'est quoi ?

- Philosophie de la LBJette -

Notre identité, nos valeurs, notre action

Notre identité

La Liste du Bourgmestre de Jette est une formation politique communale bilingue regroupant des citoyens jettois autour d'un projet commun porté par le Bourgmestre et son équipe. Cette équipe réunit mandataires et adhérents, tous engagés personnellement et collectivement dans une démarche humaniste au service de la commune de Jette et de ses habitants.

Nos valeurs

Le développement humain durable constitue l'ADN de la LBJette.

Egalité, dignité, solidarité ; émancipation personnelle, sociale et collective ; inclusion sociale et respect de chacun dans sa différence et sa singularité, responsabilisation de la société civile et principe de subsidiarité¹ : c'est ce socle de valeurs démocratiques communes que défendent au quotidien les militants de la LBJette dans un esprit de tolérance et d'ouverture.

Notre action

La force de la LBJette est de donner corps à ces valeurs en concrétisant ses principes et objectifs en actions. Des actions qui se basent sur les trois grands piliers que sont le développement de l'économie et de l'emploi, l'équité sociale et la protection de l'environnement.

Ainsi, la promotion de l'éducation pour toutes et tous à travers un soutien accru aux crèches et aux écoles, l'amélioration continue des logements, l'animation d'une vie sportive et culturelle riche et dynamique, le développement de projets d'intégration sociale et culturelle et la préservation d'espaces verts de qualité, pour ne citer que ces actions, traduisent un engagement permanent et dévoué de la LBJette en faveur du bien-être et de la qualité de vie des citoyennes et citoyens jettois et des générations futures.

¹Principe selon lequel les décisions, soit législatives ou administratives, doivent être prises au niveau politique le plus bas possible, c'est-à-dire le plus près possible de ceux qui sont concernés par ces décisions. Selon ce principe, ce n'est que lorsqu'une politique peut être menée avec plus d'efficacité à un échelon supérieur que sa compétence doit être confiée à une institution plus éloignée du citoyen.